Envoyé en préfecture le 22/02/2024
Reçu en préfecture le 22/02/2024
Publié le
ID : 027-242700607-20240219-2024_0156-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 19 février 2024
Extrait des délibérations n°1

Date de convocation : le 13 février 2024. Date d'affichage : le 13 février 2024

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 19 février 2024 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président -, salle du Haut Phare – LE NEUBOURG.
➢ Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON.

Membres en exercice : 56 Présents : 51 Pouvoir (s) : 2
Toutes les communes étaient représentées sauf : BROSVILLE – DAUBEUF-LA-CAMPAGNE -.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	*BRIZARD Marie-Odile - Excusée*
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	*LHERMEROULT Patrick - Excusé*	ROCREE Roselyne
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	*CHECA Marie-France – Excusée*
BROSVILLE	*ROMET Marc - Excusé*	*LECOMTE Béatrice - Excusée*
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	*SERGENT Agnès*
CESSEVILLE	DEBUS Alain	*POISSON Virginie - Excusée*
CRESTOT	LOUIS Christine	*PATTEY Philippe*
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	*DAUTRESME Thierry - Excusé*
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal	*GRILLE Aline*
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	*BUSSIERE Laurance - Excusée*	*BUISSON Sébastien – Absent*
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	*PLESSIS Elisabeth - Excusée*
ECQUETOT	LONCKE Didier	*RICHARD Didier - Excusé*
EMANVILLE	DULUT Thierry	*DUMONT Françoise - Excusée*
EPEGARD	*DEMARE Pascal - Excusé*	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick	*BRIOSNE Maurice*
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul	*BOISRENOULT André*
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	*SOENEN Bruno - Excusé*
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire	*LAWANI Nicolas - Excusé*
HECTOMARE	PLOYART François	*DUGORD Jean-Pierre*
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	*LEGRAND Catherine*
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	*MAUGUY Jean-Luc - Excusé*
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	*PORTE Michel - Excusé*
LA PYLE	*PILETTE Gérard - Excusé*	ROUSSIAU Yann
LE BOSC-DU-THEIL	*VALLEE Laurent – Excusé* – POUVOIR : Sandrine RECULARD RECULARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud CHEVALIER Marie-Noëlle – COUDRAY Isabel – DAVOUST Francis - DETAILLE Edouard - LE MERRER Anita – LEROY Hélène - ONFRAY Didier. *LEVAVASSEUR Katiana – Absente*	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	*LEMARCHAND Fabien - Excusé*
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	*MOULIN Martial*
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	*LECOUTEUX Laëtitia - Excusée*
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	*GAILLARD Thomas*
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	*GARREAUD Virginie – Absente*
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	DEPARIS Christiane	*ORONA Thierry - Excusé*
ST MESLIN-DU-BOSC	*BONNEAU Christian - Excusé*	JOUEN Eric
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	*MORISSET Maryse – Excusée*
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	*CAUCHOIS Isabelle*
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues *FOSSE Patricia – Excusée* – POUVOIR : Hugues BOURGAULT	
VENON	PICARD Philippe	*CHOMONT Hélène - Excusée*
VILLETTES	RAIMBOURG Guy	*ROBACHE Arlette - Excusée*
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard	*BRIANT William - Excusé*
VITOT	*LELARGE Joël - Excusé*	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice

Date de publication : 22 FEV. 2024

Envoyé en préfecture le 22/02/2024
Reçu en préfecture le 22/02/2024
Publié le
ID : 027-242700607-20240219-2024_0156-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES
Extrait des délibérations n°1

COMPETENCE FINANCES
Objet : Approbation du Compte de Gestion 2023 – Budget annexe Service d'Aide à domicile

La Communauté de Communes dispose du Budget Service Aide à Domicile,

Le comptes de gestion 2023, après rapprochement avec le compte administratif du budget SAAD, n'ayant révélé aucune différence, il est proposé de les approuver.

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,
Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-31 et L5211-1,
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu le vice-président, le conseil communautaire après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation,
- constate que le compte de gestion 2023 relatif au budget SAAD a des montants de titres à recouvrer et de mandats émis conformes aux écritures du comptes administratif,
- vote le compte de gestion 2023, annexé à la présente délibération, correspondant au compte administratif du Budget Service Aide à Domicile.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
Jérôme HENON

Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU NEUBOURG

Date de publication : 22 FEV. 2024